

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30/01/2017

### **Présents**

A . MEULOT – J. PELICOT – L. RUELLE - S. ROUMEAS – C. PAIN – J. AUBUSSON–  
C. MOREAU- F. ROBBE

### **Absent excusé**

E. POUDELET pouvoir à R. CHESNEAU

G. PANTIN pouvoir à J. AUBUSSON

N. GUENAULT pouvoir à A. MEULOT

### **Absents**

L. TRAVERS – R. CHESNEAU- C. GOULESQUE – A. FLORENCE

### **Secrétaire de séance**

ROBBE Francine

Informations données par Monsieur le Maire sur la composition des membres de la nouvelle communauté de communes Gâtine et Choisilles-Pays de Racan

Président	Finances	M. Antoine TRYSTRAM	maire de Semblançay
1 <sup>er</sup> Vice Président	développement économique	M. Jean-Pierre POUPEE	maire de Saint Paterne Racan
2 <sup>ème</sup> Vice Président	communication	M. Patrick LEHAGRE	maire de Charentilly
3 <sup>ème</sup> Vice Président	voirie	M. Alain ANCEAU	maire de Saint Roch
4 <sup>ème</sup> Vice Président	sports, loisirs, vie associative	Mme Brigitte DUPUY	conseillère départementale et adjointe de Rouziers
5 <sup>ème</sup> Vice Président	jeunesse, petite enfance, personnes âgées	Mme Catherine LEMAIRE	maire de Saint Christophe sur le Nais
6 <sup>ème</sup> Vice Président	environnement, agenda 21, GEMAPI	M. Eric LAPLEAU	élu de Saint Paterne Racan
7 <sup>ème</sup> Vice Président	bâtiments, gens du voyage	M. Michel JOLIVET	maire de Neuillé Pont Pierre
8 <sup>ème</sup> Vice Président	culture	M. Guy POULLE	maire de Cerelles
9 <sup>ème</sup> Vice Président	tourisme et commerces	Mme Paule HASLEY	adjointe au maire de Neuvy-le-Roi

Monsieur le Maire demande à tous ses conseillers de réfléchir aux commissions dont ils voudraient bien faire partie.

Approbation du conseil précédent  
Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

## **I. FINANCES**

### 1) Autorisation de dépenser avant le vote des budgets 2017

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il conviendrait de l'autoriser jusqu'à l'adoption des budgets 2017, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets communaux (principal et assainissement 2016).

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire, à engager liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets communaux (principal et assainissement 2016).

### 2) Modification du budget prévisionnel du projet Barillet-Deschamps

Claude PAIN informe que la commune a la possibilité d'acquérir un terrain jouxtant les parcelles concernées par le projet et cela modifie le montant des dépenses pour l'achat des terrains, les frais de notaire et modifie également la création du parc public.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Claude PAIN concernant le plan de financement prévisionnel du projet Barillet Deschamps,

décide à l'unanimité:

d'approuver le plan de financement prévisionnel du projet Barillet Deschamps ci-dessous.  
précise que la décision finale de réalisation sera réétudiée en fonction de l'obtention des subventions.

d'autoriser Monsieur le Maire ou son adjointe Claude PAIN à effectuer des demandes de subvention auprès des différents partenaires et à signer tous les documents s'y rapportant.

#### **Projet Barillet Deschamps Plan de financement prévisionnel**

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Achat du terrain	12 000,00 €		
Frais de notaire	2 500,00 €	DETR	76 248,40 €
ETUDES	21 150,00 €	Subvention région 40%	81 248,40 €
Parc public	110 566,00 €		
Reconstruction de la grange	53 100,00 €	Autofinancement	40 624,20 €
Bureau de contrôle, SPS, Consuel	3 805,00 €	Aide parlementaire	5 000,00 €
TOTAL	203 121,00 €	TOTAL	203 121,00 €

**Arrivée de R. CHESNEAU à 20h 42**

3) Demande de subvention au titre du FDSR pour le projet de journal électronique

R. CHESNEAU indique que le devis d'environ 22000€ a servi de support pour la demande de subvention.

Les présentations de trois sociétés se dérouleront à la mairie les :

- 02/02/17 à 18h30, société CHARVET
- 06/02/17 à 18h30, société SIGNALETIVE
- 08/02/17 à 18h30, société CENTAURE.

Le conseil vote à l'unanimité

## **II. URBANISME**

Pas de préemption de la mairie sur la vente de :

- 1 maison impasse des saules
- 1 maison allée de la grenouillère
- 1 maison à la croix aux renards
- 1 terrain de 65m<sup>2</sup> rue du Bondonneau
- 1 terrain numéro 1 route des bonshommes

## **III. DIVERS**

J. AUBUSSON

Réunion communication le 02/03/17 à 20h30

Réunion école le 27/05/17 à 20h30

Une réunion du syndicat du collège de NPP a eu lieu et un débat a été lancé sur le fait de garder la cantine actuelle ou la transmettre au département. Le vote initial du syndicat portait sur la garde de la cantine actuelle. Une réponse du département est attendue. Le syndicat continuera de gérer le transport scolaire.

F. ROBBE

Réunion Finances le 01/03/17 à 14 h

R. CHESNEAU

A pris des photos de la charpente du clocher de l'église qui seront transmises à Catherine pour un encart dans le flash avec les commentaires de M. E. POUDELET.

Lors de cette visite du clocher, l'inspection a fait apparaître une très forte érosion d'une poutre qui devra être consolidée.

Fin du conseil à 21h15

Prochain conseil le 28/02/2017 à 20h30